

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ ST-CYRILLE-DE-WENDOVER**

DÉROGATION MINEURE – ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

(Adresse de la propriété : Rue Samuel – lot 5 851 666 (p))

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES DE LA MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné :

QU'UNE assemblée publique de consultation sera tenue le 3 avril 2017 à compter de 19 h 15 (7 h 15 pm) en la salle municipale du 4055 rue Principale, Saint-Cyrille-de-Wendover pour statuer sur une demande de dérogation mineure affectant la largeur du lot 5 851 666 ayant façade sur la rue Samuel.

QUE cette demande de dérogation a pour effet d'autoriser que la largeur lot soit de 44,07 mètres au lieu de 50 mètres, et ce, tel que prescrit au règlement régissant les normes d'implantation.

Au cours de cette séance, le Conseil entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur le sujet.

Pour de plus amples informations, vous pouvez vous adresser au bureau municipal, 4055 Principale, Saint-Cyrille-de-Wendover pendant les heures d'affaires.

Saint-Cyrille-de-Wendover,
Ce 9 mars 2017.

Signé :

Mario Picotin,
Directeur général / Secr.-trésorier